



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

concours

Question écrite n° 68514

Texte de la question

Les emplois de la fonction publique sont souvent accessibles par le biais d'un concours de recrutement auquel ne peuvent participer les candidats âgés de plus de quarante-cinq ans. Compte tenu des difficultés économiques actuelles d'emplois et de retraite, Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat s'il ne serait pas opportun de donner accès plus souvent aux concours administratifs aux demandeurs d'emploi âgés de plus de quarante-cinq ans.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68514

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6282